

<http://lhgcostebelle.canalblog.com/>

Entre le XVI^{ème} – XVIII^{ème} siècle, la France, comme ses voisins européens, établit un empire colonial étendu sur plusieurs continents et océans. Si les colonies apportent prestige et puissance à la France, elles participent surtout au dynamisme économique du pays. Cependant, au XVIII^{ème} siècle, de vives critiques s'élèvent contre le système colonial qui repose sur l'exploitation des esclaves noirs et sur des relations commerciales inéquitables entre la métropole et les colonies. Remis en cause dans ses principes, fragilisés dans ses frontières par les conflits avec l'Angleterre, l'empire se désagrège avec la Révolution française. Ce premier empire colonial représente une page fondamentale dans l'histoire des territoires français d'outre-mer et il explique la présence actuelle de populations francophones en Amérique et dans l'Océan indien.

Séance 1 : Comment la France a-t-elle étendu son empire dans le monde entre le XVI^{ème} – XVIII^{ème} siècle ?

- Comprendre que le premier empire colonial a pour but essentiel de favoriser le développement du commerce de la métropole, en tirant profit des diverses ressources des colonies.
- Lire une carte historique et en tirer des informations.
- Analyser des textes narratifs (récits de campagne de traite).

I – Les empires coloniaux au début du XVIII^{ème} siècle : Livre p 50

- 1) Quelles sont les principales possessions françaises dans les Indes occidentales au début du XVIII^{ème} siècle?
 - Au début du XVIII^{ème} siècle, la France détient plusieurs territoires dans les Indes occidentales. En Amérique du Nord, elle a établi deux vastes colonies, la Louisiane et la Nouvelle-France.
 - Elle possède aussi une partie de l'île de Terre-Neuve et Saint-Pierre-et-Miquelon. De plus, la France possède plusieurs îles dans la mer des Caraïbes: la Guadeloupe, la Martinique et la partie occidentale de l'île de Saint-Domingue. Enfin, la Guyane est la seule colonie française en Amérique du Sud.
 - COMMENTAIRE : Au milieu du XVI^{ème} siècle, la France suit l'exemple de ses voisins espagnols et portugais en se lançant dans la conquête de l'Amérique du Nord. Les expéditions de Jacques Cartier, soutenues par le roi François 1^{er} à partir de 1534, marquent le début de la colonisation. En 1604, Samuel de Champlain prend pied au Canada et fonde la colonie de la Nouvelle-France. Forte de cette première réussite, la France étend ses possessions sur les territoires alentours. Joliet et Marquette descendent le Mississippi à partir des Grands Lacs (1673) et Robert Cavalier de la Salle atteint l'embouchure du fleuve (1682). Il prend alors possession au nom du roi de France Louis XIV, de la vallée du Mississippi et baptise la région «Louisiane» en l'honneur du souverain. Le XVII^{ème} siècle marque aussi les débuts de l'expansion coloniale française dans les Antilles, en Guyane, dans l'Océan indien et en Inde.

- 2) Les territoires français situés dans les Indes orientales sont-ils aussi étendus ?
 - Les territoires français dans les Indes orientales sont moins étendus. Ce sont de petites îles situées dans l'Océan Indien (Seychelles, île de France, île Bourbon) et de petits établissements fondés sur les côtes de l'Inde. Au milieu du XVIII^{ème} siècle, la France étend néanmoins sa zone d'influence sur l'ensemble de la péninsule indienne.(comptoirs)
 - COMMENTAIRE : Les Français sont la dernière nation européenne à s'être implantée en Inde. La Compagnie des Indes orientales (voir situation A) y fonde plusieurs comptoirs côtiers sous le règne de Louis XIV et de Louis XV. Entre 1742 et 1754, le gouverneur Dupleix cherche ensuite à établir un protectorat français sur l'ensemble de l'Inde. En se mêlant des rivalités entre les princes indigènes et grâce à une campagne militaire, il parvient à faire reconnaître l'autorité française sur une grande partie de la péninsule indienne.

- Néanmoins, les ambitions politiques de Duplex suscitent rapidement des mécontentements chez les autorités françaises comme chez les Anglais. Duplex est rappelé et la guerre de Sept Ans met fin à la domination française sur la péninsule, la France ne conservant que ses comptoirs.

3) Observez les grandes routes maritimes. Quelles régions du monde relient-elles ?

- Les grandes routes maritimes relient l'Europe de l'Ouest au continent américain (Indes occidentales) situé au-delà de l'Océan Atlantique, mais aussi à l'Afrique, et aux Indes orientales, situées au-delà du cap de Bonne Espérance (îles de l'Océan Indien, Asie, Océanie). Il existe d'autres grandes routes maritimes reliant l'Amérique à l'Asie en traversant l'Océan Pacifique.

4) À quoi les établissements français situés en Afrique et dans l'océan Indien peuvent-ils servir ?

- Les établissements français situés en Afrique (Sénégal) et dans l'Océan Indien se trouvent sur les grandes routes maritimes. Ils pouvaient donc servir d'escales aux navires effectuant les liaisons entre la France et les Indes orientales.

5) Quel pays européen est le principal rival de la France en Amérique du Nord ?

- En Amérique du Nord, le principal rival de la France est l'Angleterre. Elle possède des colonies sur la côte Est, qui longent la Louisiane et la Nouvelle-France. Elle détient l'autre partie de l'île de Terre-Neuve.
- Enfin, l'Angleterre s'est établie sur les rivages de la baie d'Hudson au nord de la Nouvelle-France. Plus que l'Espagne, c'est donc l'Angleterre qui est le plus grand rival de la France car elle est capable de menacer directement toutes les possessions françaises en Amérique du Nord.

II - Une description de la Nouvelle-France :

[Ce] qu'on appelle Canada a plus de 7 ou 800 lieues¹ de long, et tout ce qui n'a pas été défriché par les Français ou les sauvages est rempli de forêts dont les arbres sont merveilleusement grands et beaux, ont de très belles prairies dans lesquelles on trouve quantité d'élan, de cerfs et de chevreuils. Nous avons des habitations françaises depuis l'île de Montréal jusques à huit ou dix lieues au-dessus de Québec. On commence à prendre de la morue dans le grand fleuve² à soixante lieues au-dessous de Québec bien que ce soit fort avant dans les terres. Les baleines montent même bien avant à cause de la profondeur de ce grand fleuve. L'autre partie du Canada reste depuis le grand fleuve vers le nord et le couchant dans des terres infinies et dont on n'a pas entière connaissance. C'est de là que viennent presque toutes les bonnes fourrures de castors, de loutres, de martres et d'écureuils, de loups, d'ours et d'autres semblables.

Description du Canada et de ce qui s'y trouve avantageux tant pour les intérêts de Sa majesté que pour ceux des colonies françaises qui y sont établis, 1671.

1. une lieue 4,445 km

2. le fleuve Saint-Laurent

1) Repérez la Nouvelle-France sur la carte 1.

- La Nouvelle-France est une colonie située en Amérique du Nord, et correspond à la partie Est de l'actuel Canada.

2) Quelles sont les villes qui ont été fondées par les colons français établis au Canada ?

- Les colons français partis au Canada ont fondé les villes de Montréal et Québec.
- COMMENTAIRE Sous le règne d'Henri IV Champlain établit la colonie de la Nouvelle-France et fonde la ville de Québec à l'embouchure du fleuve Saint-Laurent en 1608.
-

- Les colons s'installent peu à peu en amont du fleuve et en 1642 la fondation de Montréal achève la prise de contrôle du bas du Saint-Laurent. De nombreuses festivités ont été organisées en 2008 à Québec pour fêter les 400 ans de la ville. Quatre ans plus tôt, une exposition virtuelle retraçait les 400 ans de présence française en Amérique du Nord, à partir de documents tirés des archives françaises et canadiennes.

3) Quelles ressources le Canada offre-t-il aux colons ?

- Le Canada ou Nouvelle-France, situé dans des terres froides, offre des ressources très différentes de celles que la France peut trouver dans ses autres colonies. Il s'agit tout d'abord des produits de la chasse: animaux destinés à l'alimentation (ligne 6 : élans, cerfs, chevreuils) ou à la fabrication de fourrures (lignes 16-18 : castors, loutres, martres, écureuils, loups...).
- Ensuite viennent les produits de la pêche en mer ou sur le fleuve Saint-Laurent: la morue (ligne 9) et la baleine (ligne 11).

4) Qui sont les « sauvages » dont parle l'auteur à la ligne 2 ?

- Les «sauvages» évoqués à la ligne 2 désignent les indigènes vivant dans le nord du continent américain.
- COMMENTAIRE : Les Amérindiens habitant l'Est du Canada (Iroquois, Hurons, Algonquiens) jouent un rôle clé dans l'économie de la Nouvelle-France en fournissant peaux et fourrures aux Français. Ils prennent aussi une part active aux conflits opposant Français et Anglais en Amérique du Nord. La venue des colons bouleverse profondément le mode de vie des Amérindiens, qui vivaient en communauté nomades ou semi-sédentaires, en ignorant la propriété privée.

III - La culture du café dans une plantation sur l'île Bourbon : p50-p56



Aquarelle réalisée vers 1800 attribuée à J. J Patri de Rosemend, musée du quai Branly, Paris.

1) Repérez l'île Bourbon sur la carte, Quel est son nom aujourd'hui

- L'île Bourbon est située dans l'Océan Indien, à l'est de l'île de Madagascar, et juste au nord du Tropique du Capricorne. Elle s'appelle aujourd'hui «île de la Réunion».

2) D'après la carte, quelles sont les autres possessions françaises situées entre les tropiques

- La France possède plusieurs autres territoires situés entre les deux tropiques: les Seychelles, l'île de France, les établissements en Inde dans les Indes orientales; le Sénégal en Afrique; la Guyane et les Antilles dans les Indes occidentales.

3) Décrivez le relief et la végétation de l'île.

- L'île Bourbon est une île tropicale dominée par des montagnes recouvertes d'une végétation abondante. Au premier plan, sur les terres basses s'élèvent des palmiers, végétation caractéristique du milieu tropical.

4) Qui travaille comme main-d'œuvre dans cette plantation ?

- Dans cette plantation de café, tous les travailleurs sont noirs. La main-d'œuvre est composée d'esclaves noirs venus d'Afrique.
- **COMMENTAIRE :** L'île Bourbon forme avec l'île de France l'archipel des Mascareignes. Ces deux îles constituaient une étape importante sur la route de l'Inde pour ravitailler les matelots. Des cultures vivrières y étaient développées afin de donner aux hommes de mer des produits frais et d'éviter ainsi le développement de maladies comme le scorbut, lié à une carence en vitamines dans l'alimentation. Toutefois, les Français développèrent aussi sur l'île Bourbon la culture du café, afin d'exporter cette denrée tropicale vers l'Europe.
- La société de l'île Bourbon est similaire à celle des autres colonies de plantation. Une minorité créole privilégiée s'impose aux esclaves, aux indigènes et aux métis. 80 % des habitants de l'île sont des esclaves venus de Madagascar, de la côte orientale d'Afrique ou du Sénégal. En 1788, la population est estimée à 56406 habitants, dont 8182 Blancs, 1029 mulâtres ou nègres libres et 47195 esclaves (d'après le Traité d'économie politique de P.F. Page, Paris, an IX, cité dans P. Pluchon, Histoire de la colonisation française, tome 1, Fayard, 1991).

Mise en relation des documents

La naissance d'un empire :

La France constitue un empire colonial au cours des XVI^{ème} – XVIII^{ème} siècles, en s'appropriant des terres nouvelles dans les Indes occidentales (Antilles) et orientales (Bourbon). À la suite de grands voyages d'exploration, les Français fondent la colonie de la Nouvelle France puis la Louisiane en Amérique du Nord. Dans le même temps, plusieurs îles des Antilles passent sous domination française, ainsi que la Guyane en Amérique du Sud. La France s'établit également sur les côtes du Sénégal, dans le golfe de Guinée et dans l'océan Indien. Enfin, la France conclut des accords avec les souverains d'Inde et de Chine pour fonder des comptoirs de commerce et confie leur gestion à la Compagnie des Indes orientales.

Des territoires inégalement peuplés et exploités :

Les établissements situés en Afrique et dans la mer des Indes sont surtout considérés comme des étapes sur les routes maritimes reliant la métropole aux Indes orientales et occidentales. Dans les terres froides de la Nouvelle-France, les colons français vivent de la chasse, de la pêche et du commerce des fourrures. En revanche, en Louisiane, dans les Antilles et sur les îles de France et de Bourbon, les émigrés français établissent de vastes domaines agricoles, les plantations, afin de développer les cultures tropicales. Dans ces colonies, la majorité de la population est constituée par les esclaves noirs d'origine africaine qui servent de main-d'œuvre.

Mots-clés :

Colonie : territoire d'outre-mer conquis, administré et exploité par un pays étranger.

Comptoir : établissement de commerce fondé par une nation dans un pays étranger.

Plantation ou habitation : exploitation agricole spécialisée dans une production (tabac, café, sucre, coton...). Elle comprend des terres de culture, du bétail, des esclaves, des logements pour le maître et pour les esclaves, et des bâtiments d'exploitation. Le propriétaire est appelé planteur ou habitant

Compagnie des Indes : nom donné à plusieurs compagnies de commerce et de navigation créées par la France, l'Angleterre et la Hollande pour le développement du commerce maritime lointain, la découverte et la colonisation de terres nouvelles.

Écrire pour retenir :

Composez quelques phrases pour répondre à la question « Comment la France étend-elle son empire dans le monde ? », en utilisant les mots suivants :

- Antilles, Amérique, Afrique, merdes Indes, Asie
- comptoir, compagnie de commerce
- colonie, plantation.

Écrire pour retenir :

- L'empire français s'étend sur tous les continents, en Amérique (Antilles, Louisiane, Nouvelle-France), en Afrique (Sénégal), en Asie (comptoirs indiens) et dans l'Océan Indien (aussi appelé mer des Indes).
- La France confie la gestion des comptoirs indiens à une compagnie de commerce, la Compagnie française des Indes orientales.
- Les Français exploitent les richesses des colonies. Ils établissent des plantations pour cultiver les plantes tropicales.